

PAROISSES HEBDO

EDITO

L'AUMÔNE

“ Donc, si vous voulez me laisser vous conduire, entrez à cette porte du transept sud et mettez un sou dans la sébile de chacun des mendiants qui sont là à demander ; cela ne vous regarde pas de savoir s'il convient qu'ils soient là ou non - ni s'ils méritent d'avoir le sou - sachez seulement si vous-même méritez d'en avoir un à donner et donnez-le gentiment et non comme s'il vous brûlait les doigts.” la Bible d'Amiens, Ruskin, 1884.

Alors que Léon XIV vient de publier une exhortation apostolique sur l'option préférentielle de l'Eglise en faveur des pauvres, dont la dernière en partie est consacrée à l'aumône, il peut être bon de lire ou relire ces quelques lignes de l'un des plus célèbres guides de notre cathédrale.

Ces quelques mots écrits au XIXe siècle, ce que nous voyons aujourd'hui, viennent confirmer cette annonce de notre Seigneur : “des pauvres, vous en aurez toujours avec vous, et, quand vous le voulez, vous pouvez leur faire du bien” Mc 14,7. Les pauvres accompagnent l'histoire humaine et il nous appartient de prendre soin d'eux. Ils étaient là et ils sont là aux portes de la cathédrale.

Entrez dans l'église et mettre le sou, sont deux choses liées, c'est comme si les pauvres tenaient les clés de l'Eglise. C'est bien ce qui se passa ici lorsque saint Martin, encore catéchumène, partagea son manteau avec un pauvre transi de froid. Le soir le Christ vint le bénir. Pour entrer dans l'Eglise, pour vivre dans l'Eglise, il nous faut vivre cette charité concrète.

Enfin, le poète note qu'il ne s'agit pas d'un problème de mérite. Effectivement l'aumône n'appartient pas au domaine de la justice. Le pape traite longuement de l'engagement en faveur de la justice sociale, de la nécessité de l'investissement en politique, mais quand il aborde l'aumône, il change de domaine. L'aumône est une fille de la charité, c'est un don de personne à personne. La charité et la justice véritables ne peuvent se passer l'une de l'autre, mais elles demeurent distinctes. Cette aumône n'est pas forcément monétaire, elle peut même n'être faite que de mots, mais elle appartient à notre vie chrétienne, nous ne saurions nous en dispenser.

Don Antonin

N°317 : 19 octobre 2025 – 29^e dimanche du Temps Ordinaire (Année C)

Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste - 03 22 91 72 08 - stjeanbaptisteamiens@diocese-amiens.com
12 rue André - 80000 Amiens

Maison paroissiale des Saints-Apôtres - 03 22 43 60 17 - saintsapotresparoisse@gmail.com
601 rue d'Abbeville - 80000 Amiens

PÈLERINAGE PAROISSIAL

Nos paroisses organisent un pèlerinage paroissial le **samedi 15 novembre**, dans notre diocèse, à **Folleville** et **Nampty**.

Folleville est le lieu où saint Vincent de Paul a lancé un appel à la confession au cours d'un sermon mémorable. La réponse massive des villageois à cet appel lui a fait brusquement prendre conscience de l'importance de sa mission. Les lazaristes font d'ailleurs de ce sermon du mercredi 25 janvier 1617 l'origine de la fondation de leur Congrégation de la mission en 1625 (ils en fêtent le 400ème anniversaire cette année). Nous y aurons le matin une conférence sur la charité de saint Vincent de Paul et la messe.

Sur le chemin de retour, nous nous arrêterons à la chapelle de Nampty qui est un des sanctuaires mariaux les plus célèbres de l'Amiénois. On ignore à quand remonte sa création, mais les premières mentions historiques datent de 1175. L'actuelle chapelle, dédiée à Notre-Dame des Vertus, est un modeste édifice du XVI^e siècle.

Inscription de préférence en ligne sur www.tinyurl.com/folleville25 ou à la Maison paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

Participation financière de 20€ (adulte), 15€ (étudiant) et 12€ (enfant, demandeur d'emploi) pour le transport en car et les frais sur place.

LES GRANDES ORGUES DE NOTRE-DAME

Après 5 années de restauration, notre grand orgue offre aujourd'hui un splendide buffet qui magnifie la partie sonore de l'instrument.

La console, véritable poste de commande de l'organiste, est désormais dotée de 70 registres (contre 57 précédemment). Cela équivaut, en quelque sorte, à un orchestre de 70 musiciens !

Pour manier ces nombreux registres, un dispositif électronique assiste désormais l'organiste et permet, en un seul geste, de changer radicalement de couleur sonore sans avoir recours à deux personnes qui « tireraient les jeux ». C'est un confort extrêmement appréciable sur un instrument de cette dimension.

L'orgue est un instrument à vent : notre orgue fonctionne grâce à deux ventilateurs qui remplissent 16 soufflets. Ceux-ci ajustent la pression de l'air de façon optimale en fonction des besoins.

Les tuyaux sont au nombre de 4534. Les plus grands mesurent environ 6 mètres de haut. Les plus petits sont de la taille d'un stylo.

Geoffrey Chesnier, titulaire de l'orgue de Notre-Dame d'Amiens

RÉVEIL DU GRAND ORGUE

Le réveil du grand orgue de la cathédrale Notre-Dame aura lieu le **vendredi 31 octobre** à 14h30, avec inauguration, bénédiction et récital de Daniel Roth.

Un concert sera donné par Thomas Monnet, titulaire de l'orgue de Saint-Maurice-de-Bécon à Courbevoie, expert ayant piloté la restauration des orgues d'Amiens, le **samedi 1^{er} novembre** à **15h30** (entrée libre et sans réservation).

SACRÉ-COEUR : LE FILM

Il y aura une dernière projection du film « Sacré-Cœur » de Sabrina Gunnell et Steven J. Gunnell, ce dimanche 19 octobre à 17h15 au cinéma Pathé d'Amiens, (Boulevard de Belfort).

DILEXI TE

Le 4 octobre, mémoire de saint François d'Assise, Sa Sainteté **le pape Léon XIV** a publié sa première **exhortation apostolique, Dilexi te**, « Je t'ai aimé ». Ce texte s'inscrit dans la suite du magistère du pape François pour deux raisons, d'abord c'est un **complément de l'encyclique Dilexit nos**, ensuite ce texte a été préparé en partie par le précédent pontife. Il traite de l'amour que l'Eglise doit avoir pour les pauvres. Le texte comporte cinq parties.

La première partie explicite les raisons du choix de ce thème, la nécessité de renouveler ce choix en faveur des pauvres aujourd'hui. C'est notamment une mise en garde contre l'esprit d'indifférence.

La deuxième partie insiste sur le choix de Dieu en faveur des pauvres, elle est l'occasion d'un parcours biblique, ce choix de Dieu nous a été révélé tout au long de l'histoire du salut et d'une manière éminente dans la personne de Jésus.

La troisième partie est un riche parcours historique. Partant de saint Etienne, le souverain pontife met en évidence comment ce choix s'est confirmé tout au long de l'histoire de l'Eglise. C'est l'occasion de découvrir d'émouvants exemples de sainteté et de constater l'immense rôle social assumé par l'Eglise.

La quatrième partie est une synthèse de la doctrine sociale de l'Eglise sur ce sujet, partant de Léon XIII et des ravages de la société industrielle, le pape montre la cohérence de l'enseignement de l'Eglise jusqu'à nos jours.

La cinquième partie est un appel à nous inscrire dans cette longue histoire, notamment par l'investissement social et politique, mais également par l'aumône concrète : « que ce soit par votre travail, votre lutte pour changer les structures sociales injustes, ou encore par ce geste d'aide simple, très personnel et proche, il sera possible pour ce pauvre de sentir que les paroles de Jésus s'adressent à lui : « Je t'ai aimé » (Ap 3, 9). » (Conclusion de l'exhortation).

Bonne lecture.

Don Antonin

HORAIRES DE LA TOUSSAINT ET DE LA COMMÉMORATION DES DÉFUNTS

❖ Solennité de tous les saints

Samedi 1^{er} novembre

- 9h Messe à la chapelle des sœurs de la Sainte-Famille
- 10h30 Messe à la Cathédrale présidée par Mgr Gérard Le Stang
- 10h30 Messe à Saint-Paul d'Etouvie
- 18h Messe de la Toussaint à l'église Saint-Jacques
(avec prière pour paroissiens décédés en 2025)
- 18h Messe à Argœuves

Bénédiction dans les cimetières : Prière commune à la croix centrale puis bénédiction individuelle des tombes.

- 15h La Madeleine, Saveuse, Longpré
- 15h30 Argœuves, Montières
- 16h Dreuil (nouveau cimetière), Renancourt
- 16h30 Dreuil (ancien cimetière)

❖ Dimanche 2 novembre, Commémoration de tous les fidèles défunts

- 10h30 Messe à la Cathédrale
- 10h30 Messe à Saint-Paul d'Etouvie

INTENTIONS DE MESSES

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Saint-Jacques : Jacques Couvreur †

Cathédrale : Nino Crépin † ; Graziella Labesse † ; en action de grâce pour 50 ans de mariage ; Thibault Touzet † ; la famille Duroisin ; Jean Godbert †, Emile Godbert †, Francine Franque †, Arlette Dechappe † ; Gilles de Monclin † ; Omer Blanpain † et les défunts des familles Barbier-Beaucourt ; Bill et Irene Keller † ; Gabrielle Briaux †, les familles Briaux, Mahier et Leriche ; Philippe Ledent † ; Chantal † Engueleguele, Murielle † Engueleguele, Simon † Ndarurinze, Jean-Désiré †, Abraham † et leur famille ; en action de grâce.

Paroisse des Saints-Apôtres

Manolo Suiveng baptisé ce samedi ;

Michel Cauchois accueilli par le Père.

Cathédrale Notre-Dame



Ouverture

de 7h30 à 17h30 en semaine
de 7h30 à 18h30 les samedis et
dimanches

Dimanche

10h30 Messe
17h Vêpres
17h25 Adoration

En semaine

Messes

9h du mardi au samedi
18h30 mardi Messe grégorienne

Chapelet :

15h les samedis

Confessions

Du mardi au jeudi de 9h30 à 10h30
samedi de 9h30 à 11h
et de 15h30 à 17h
dimanche de 15h30 à 17h

Adoration

8h-8h50 du mardi au samedi

Laudes

7h45 du mardi au samedi

Paroisse des Saints-Apôtres

Mercredi à Renancourt

18h Messe et adoration

Jedi à Saint-Paul d'Etouvie

17h30 Chapelet

18h Messe, adoration

Samedi Messe anticipée à 18h

18/10 Saveuse

25/10 Dreuil

Dimanche à Saint-Paul d'Etouvie

9h30 Chapelet

10h30 Messe

Paroisse Saint-Jean-Baptiste

Eglise Saint-Jacques

18h le samedi
(Messe anticipée du dimanche)

Eglise du Sacré-Cœur (rue de Mareuil)

18h30 Chapelet du lundi au samedi

19h Vêpres du lundi au samedi

19h Messe vendredi 14 novembre

Chapelle des sœurs de la Sainte-Famille (30 rue Lamartine)

Messes :

8h15 les mardis et vendredis

9h le dimanche

Eglise Saint-Leu :

Messes

19h les mercredis

18h le dimanche